



# Master en Géographie Gestion des Territoires et Développement Durable



## Appel à candidature

Le Doyen de la Faculté Polydisciplinaire de Khouribga annonce l'ouverture des candidatures pour le Master intitulé « Gestion des Territoires et Développement Durable » au sein du département Géographie – Biologie – Géologie, pour l'année universitaire 2026/2027.



## Conditions d'accès

La présélection des candidats s'effectuera à partir de l'examen des dossiers. Les candidats retenus seront invités à passer un test écrit suivi d'un entretien oral.

Pour plus d'informations, consulter le site de l'établissement : <http://www.fpk.ac.ma>



## Débouchés de la formation

Les débouchés de la formation peuvent s'orienter vers la préparation d'une thèse en sciences sociales et en sciences de l'environnement comme ils peuvent s'intégrer dans la vie professionnelle.



## Prérequis pédagogiques spécifiques

Ce Master est accessible aux étudiant-e-s titulaires d'une Licence ou diplôme équivalent reconnu en géographie, urbanisme, aménagement du territoire, sciences économiques et juridiques, sociologie, sciences de l'environnement.



## Objectifs de la formation

- Renforcer les compétences théoriques et méthodologiques en géographie et en sciences de l'environnement pour analyser les dynamiques socio-spatiales et environnementales.
- Former les étudiant-e-s à l'analyse socio-spatiale et à la gestion des territoires pour concevoir et mettre en œuvre des projets de développement durable.
- Former les étudiant-e-s à devenir des experts polyvalents en développement durable, aptes à intégrer des carrières professionnelles et à poursuivre des recherches doctorales.



## Dates importantes



Préinscription en ligne :

**Du 06 août au 07 septembre 2026**



Proclamation des résultats de la présélection :

**09 septembre 2026**



Date prévue pour le test écrit :

**12 septembre 2026**



Date prévue pour l'entretien oral :

**13 septembre 2026**



Affichage des résultats définitifs :

**À partir du 20 septembre 2026.**



**Temps normal**  
réservé aux étudiant-e-s  
non fonctionnaires



**Temps aménagé**  
réservé aux étudiant-e-s  
fonctionnaires

